

Pièces obligatoires à joindre lors de votre candidature :

- Lettre de motivation

Les candidats se référeront utilement au répertoire des métiers d'Éducation nationale et au dictionnaire des compétences (<https://www.education.gouv.fr/repertoire-des-metiers-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-9287>)

- Curriculum vitae détaillé

- Copie de l'ensemble des diplômes obtenus et/ou des formations suivies

Les candidats à des fonctions d'enseignement ou d'éducation ne justifiant pas au moment de leur candidature, de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent, joindront le justificatif de l'inscription en première ou dernière année d'études en vue de l'obtention dudit diplôme.

Il appartient aux candidats à des fonctions de PLP qui demandent la prise en compte de leur activité professionnelle de joindre les justificatifs de leurs missions antérieures (contrat de travail, attestation d'employeur, etc...)

Les candidats détenteurs d'un diplôme étranger fourniront une attestation d'équivalence délivrée par l'organisme ENIC-NARIC (<https://www.france-education-international.fr/enic-naric-france>)

Lorsque les documents présentés sont rédigés en langue étrangère, ils doivent être accompagnés de leur traduction en langue française effectuée par un traducteur assermenté

- La totalité des pages du justificatif de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) couvrant la durée totale du contrat (valable au moins jusqu'au 31/08/2023)